

APPEL À PROJETS

SUBVENTIONS POUR
LE RECYCLAGE FONCIER :
GUIDELINES 2025FONDS VERT
2025

BÉNÉFICIAIRES

Collectivités, acteurs publics,
bailleurs sociaux, entreprises,
associations

FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 25%
des dépenses éligibles

PÉRIODE

2025

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

La reconquête des friches constitue un **enjeu majeur d'aménagement durable des territoires** pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et de limitation de la consommation d'espaces naturels.

Les projets soutenus devront permettre le **recyclage d'une friche** urbaine, commerciale, (aéro-) portuaire, ferroviaire, routière, industrielle, militaire, minière et plus généralement d'un espace foncier déjà artificialisé.

Ces projets permettront de développer des **projets d'aménagement ou de relocalisation d'activités**. Ils seront portés par des maîtres d'ouvrage qui devront respecter les règles européennes relatives aux aides d'Etat.

Ces maîtres d'ouvrages peuvent être :

- ↳ Des collectivités ou des établissements publics locaux
- ↳ Des établissements publics d'État
- ↳ Des aménageurs publics
- ↳ Des organismes de fonciers solidaires ou des bailleurs sociaux
- ↳ Des entreprises privées ou des associations

QUELS SOUTIENS ?

L'objectif de taux de soutien cible est de **25% sous forme de subvention**. Il pourra varier en fonction :

- ↳ De l'ambition écologique du projet
- ↳ De l'équilibre économique global de l'opération
- ↳ Des caractéristiques socio-économiques du territoire
- ↳ Des contraintes opérationnelles du projet
- ↳ De l'exemplarité du projet dans ses aspects, sociaux, environnementaux ou économiques

Les candidatures au dispositif de recyclage foncier du Fonds Vert reposent sur des **dossiers techniques exigeants**. La recherche systématique de co-financements est déterminante en vue de concrétiser ces projets dans les meilleures conditions.

22 années
d'expérience160
Collaborateurs15 Mds€
de projets financés
depuis 20139 bureaux
ouverts en
FranceABF
Part of Tinexta Innovation Hub

Pour nous contacter :

02 47 60 93 40
contact@abfdecisions.fr

www.abfdecisions.fr